

Procès-verbal – 13 juin 2022

Lieu	Centre culturel du Baladin
Durée	de 19h30 à 20h47
Présidée par	M. Sylvain Dumoulin, président
Présents	- le Conseil communal au complet - la secrétaire communale - quelques 40 bourgeoises et bourgeois

L'assemblée bourgeoisiale se déroule dans le prolongement de l'assemblée primaire,

[Table des matières](#)

Assemblée bourgeoisiale	2
1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale	2
2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 6 décembre 2021	2
3. Présentation des comptes 2021 de la Bourgeoisie	2
3.1. Récapitulation des charges et des revenus du compte de fonctionnement	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Aperçu du compte administratif	3
3.3. Récapitulation des dépenses et des recettes du compte des investissements	4
3.4. Récapitulation des dépenses et des recettes du compte des investissements	Erreur ! Signet non défini.
4. Rapport de l'organe de révision	5
5. Approbation des comptes 2021 de la Bourgeoisie	5
6. Divers	5
6.1. Question de l'UDC	5

L'assemblée bourgeoisiale

1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour qui a été publié avec la convocation de l'assemblée bourgeoisiale de ce soir, soit :

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2021 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2021 de la Bourgeoisie
5. Divers

Décision :

Le mode de convocation n'ayant appelé aucun commentaire, M. le Président déclare l'assemblée bourgeoisiale habilitée à prendre les décisions découlant de l'ordre du jour soumis et accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 6 décembre 2021

Les procès-verbaux des assemblées primaire et bourgeoisiale ne sont plus lus par la secrétaire communale, en référence à la décision prise le 28 novembre 2011. Ils sont désormais intégralement publiés sur le site internet de la Commune.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 6 décembre dernier est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune avec les remerciements à son auteure, la secrétaire communale.

3. Présentation des comptes 2021 de la Bourgeoisie

M. le Président passe la parole à M. Vincent Reynard, vice-président, pour la présentation des comptes de la Bourgeoisie.

M. Vincent Reynard, vice-président, apporte les explications utiles et nécessaires.

Les récapitulatifs des comptes bourgeoisiaux s'établissent comme suit :

3.1. Aperçu du compte administratif

Aperçu du compte administratif		Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	47'838.41	40'200.00	43'936.93
Revenus financiers	+ CHF	70'885.31	104'650.00	123'743.44
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	23'046.90	64'450.00	79'806.51
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	23'046.90	64'450.00	79'806.51
Amortissements ordinaires	- CHF	75'860.80	86'000.00	69'615.75
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	52'813.90	21'550.00	-
Excédent de revenus	= CHF	-	-	10'190.76

La marge d'autofinancement d'env. CHF 80/m a permis de couvrir les amortissements ordinaires et l'exercice boucle donc sur un excédent de charges d'env. CHF 10/m

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021		Différence selon budget	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges	Variation revenus
30 Charges de personnel	5'037.45	-	7'250.00	-	4'125.25	-	-3'124.75	-43.10%
31 Biens, services et marchandises	40'760.75	-	30'950.00	-	37'807.99	-	6'857.99	22.16%
32 Intérêts passifs	-	-	-	-	-	-	0.00	
33 Amortissements	75'860.80	-	86'000.00	-	69'615.75	-	-16'384.25	-19.05%
34 Parts à des contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-	0.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'000.00	-	2'000.00	-	2'000.00	-	0.00	0.00%
36 Subventions accordées	-	-	-	-	-	-	0.00	
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-	0.00	
38 Attributions aux financements spéciaux	40.21	-	-	-	3.69	-	3.69	
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-	0.00	
40 Impôts	-	-	-	-	-	-	-	0.00
41 Patentes et concessions	-	1'042.30	-	1'000.00	-	-	-	-1'000.00 -100.00%
42 Revenus des biens	-	69'743.01	-	101'650.00	-	120'289.84	-	18'639.84 18.34%
43 Contributions	-	100.00	-	2'000.00	-	3'453.60	-	1'453.60 72.68%
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-	-	0.00
45 Restitutions de collectivités publiques	-	-	-	-	-	-	-	0.00
46 Subventions	-	-	-	-	-	-	-	0.00
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-	-	0.00
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-	-	-	-	-	-	0.00
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-	-	0.00
Total des charges et des revenus	123'699.21	70'885.31	126'200.00	104'650.00	113'552.68	123'743.44	-12'647.32	-10.02% 19'093.44 18.25%
Excédent de charges	-	52'813.90	-	21'550.00	-	-	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	10'190.76	-	-	-

Les principales charges sont celles comptabilisées sous :

La rubrique « Biens, service et marchandises, comprend :

- les honoraires du bureau Serec mandaté pour clarifier la situation de la Bourgeoisie et dont la facture a été prise en charge à ½ par la Municipalité de Savièse,
- les frais facturés pour l'entretien et reboisement des forêts principalement pour des factures reçues du Triage Forestier Lienne Morge pour la sécurisation de diverses voies d'accès.

La rubrique « Revenus des biens » comprend :

- le résultat du Triage Forestier Lienne-Morge. Les comptes de l'exercice 2020 et 2021 présentent un résultat négatif pour la Bourgeoisie à hauteur d'env. 10/m,
- diverses ventes de terrains,
- les locations des alpages, des chalets loués aux Bourgeois, ainsi que les différents montants versés par la Municipalité de Savièse à titre de loyer pour la maison bourgeoisiale et le dépôt des travaux publics.

La rubrique « Contributions » comprend :

- les amortissements, les assurances et coûts d'entretien des alpages, routes et chalets.

3.2. Récapitulation des dépenses et des recettes du compte des investissements

Aperçu du compte administratif		Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	12'860.80	25'000.00	25'115.75
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	12'860.80	25'000.00	25'115.75
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	23'046.90	64'450.00	79'806.51
Investissements nets	- CHF	12'860.80	25'000.00	25'115.75
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	10'186.10	39'450.00	54'690.76

Les investissements nets de CHF 25/m étant inférieurs à la marge d'autofinancement de CHF 80/m, il en résulte un excédent de financement d'env. CHF 55/m qui est enregistré dans le c/c de la Municipalité de Savièse auprès de la Bourgeoisie.

Les investissements réalisés concernent les honoraires de la HES-SO Valais et de JFM CONSULT dans le cadre de l'étude du concept des gestion des alpages ainsi que l'acquisition d'un terrain.

3.3. Bilan

La fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 1'234/m.

	2020	2021	Ecart		2020	2021	Ecart		
1	ACTIF	2'008'824.84	1'585'276.48	-423'548.36	2	PASSIF	2'008'824.84	1'585'276.48	-423'548.36
10	DISPONIBILITES (PATRIMOINE FINANCIER)	160'962.31	161'734.00	771.69	10	ENGAGEMENTS COURANTS	623'499.18	189'756.37	-433'742.81
102	BANQUES	160'962.31	161'734.00	771.69	102.01	COMPTES COURANTS	623'499.18	189'756.37	-433'742.81
102.01	BRS NO 10662087 FONDS FORESTIER	160'890.13	160'893.82	3.69	102.02	C/C CONSORTAGE DE ZANFLEURON			0.00
102.02	BRS NO 7514568447 C/C BOURGEOISIE	72.18	840.18	768.00		C/C CONSORTAGE DE LA CRETZAZ ET LEY			0.00
11	AVOIRS (PATRIMOINE FINANCIER)			206.03		C/C CONSORTAGE DE L'INFLORIA			0.00
12	PLACEMENTS (PATRIMOINE FINANCIER)	388'550.90	231'464.70	-157'086.20	11	FIN. SPECIAUX SUR LE DROIT SUPERIEUR	160'890.13	160'893.82	3.69
123	IMMEUBLES	388'550.90	231'464.70	-157'086.20	123	FONDS DE REBOISEMENT	160'890.13	160'893.82	3.69
123.01.00	CHÂTEAU DE LA SOIE	388'550.90	231'464.70	-157'086.20	123.01.00	FORTUNE NETTE	1'224'435.53	1'234'626.29	10'190.76
13	ACTIFS TRANSITOIRES (PATRIMOINE FIN.)	557'311.63	334'577.78	-222'733.85	13	FORTUNE NETTE	1'224'435.53	1'234'626.29	10'190.76
139	ACTIFS TRANSITOIRES	557'311.63	334'577.78	-222'733.85	139	CAPITAL REPORTE	1277'249.43	1'224'435.53	-52'813.90
139.01	ACTIFS TRANSITOIRES	557'311.63	334'577.78	-222'733.85	139.01	RESULTAT DE L'EXERCICE	-52'813.90	10'190.76	63'004.66
14	INVESTISSEMENTS PROPRES (PATRIMOINE ADM)	902'000.00	857'500.00	-44'500.00					
140	TERRAINS NON BATIS	62'000.00	62'000.00	0.00					
140.01	ALPAGES SUR SAVIESE	44'000.00	44'000.00	0.00					
140.02	ALPAGES SUR BERNE	18'000.00	18'000.00	0.00					
141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	10'000.00	9'000.00	-1'000.00					
141.01	ROUTES FORESTIERES	5'000.00	4'500.00	-500.00					
141.02	PARAVALANCHES	5'000.00	4'500.00	-500.00					
143	TERRAINS BATIS	648'000.00	604'500.00	-43'500.00					
143.01	CHALET D'ALPAGES	417'000.00	397'500.00	-19'500.00					
143.02	ENTREPOT DES TRAVAUX PUBLICS	142'000.00	127'000.00	-15'000.00					
143.03	CLOS DE LA BOURGEOISIE	89'000.00	80'000.00	-9'000.00					
145	FORETS	182'000.00	182'000.00	0.00					
145.01	FORETS SUR SAVIESE ET CONTHEY	182'000.00	182'000.00	0.00					

Le coût des travaux de rénovation et de sauvegarde du site du Château de la Soie au 31.12.2021 se présente ainsi :

⇒ Travaux entrepris à ce jour :	928'964.70 CHF
⇒ Contributions Loterie Romande :	-255'000.00 CHF
⇒ Subv. cantonales et fédérales :	-212'500.00 CHF
⇒ Subv. communales :	-230'000.00 CHF
Solde au 31.12.2021 :	231'464.70 CHF

M. le Président remercie M. le Vice-Président pour la présentation des comptes de la Bourgeoisie. La parole n'étant pas demandée sur les comptes 2021 de la Bourgeoisie parmi l'assemblée, M. le Président passe à la parole à M. Bastien Forré, réviseur responsable expert-réviseur agréé auprès de la fiduciaire BDO SA, pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

4. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision atteste qu'il remplit les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec son indépendance.

Dans le cadre de sa révision, il relève en outre que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul;
- selon son appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Dès lors, l'organe de révision par M. Bastien Forré recommande à l'assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

5. Approbation des comptes 2021 de la Bourgeoisie

Décision :

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe au vote pour l'approbation des comptes 2021 de la Bourgeoisie.

L'assemblée bourgeoisiale approuve, à main levée et à l'unanimité, les comptes 2021 de la Bourgeoisie.

M. le Président remercie les bourgeoises et bourgeois de la confiance témoignée.

6. Divers

6.1. Question de l'UDC

Quels sont les motifs énoncés qui poussent à fusionner les deux triages forestiers à savoir Cône de Thyon et Lienne-Morge ?

Depuis de nombreuses années, la gestion du triage forestier Lienne-Morge ne donne pas satisfaction.

Aussi, le Conseil communal a donné son accord, comme les autres communes/bourgeoisies partenaires, pour lancer l'élaboration d'un projet de fusion entre le triage forestier de Lienne-Morge et celui du Cône de Thyon.

Ce projet est en cours d'analyse, il sera présenté au fur et à mesure de son avancement à l'autorité exécutive, dans le processus des décisions nécessaires à prendre par l'autorité législative.

L'UDC Savièse par M. François Quennoz, suppléant-député, remercie M. David Luyet, conseiller communal, pour les explications données apportant toutes les précisions nécessaires à la question posée.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président remercie toutes et tous de leur présence et leur souhaite un bon retour à la maison.

L'assemblée est levée à 20h47.

Ces assemblées sont suivies du verre de l'amitié servi par notre huissier communal dans les jardins du Théâtre le Baladin.

BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

Secrétariat général

La Secrétaire

M. N. Reynard